

rentes parties du pays établissent que cet énorme résultat est l'effet de l'accroissement naturel du commerce et de l'industrie nationales.

Etablissons une autre comparaison basée sur les relevés de l'immigration. Comparons les mois d'avril, mai, juin et juillet 1910 avec les mois correspondants de 1909. Au cours de ces quatre mois, en 1910, il est arrivé 155,549 immigrants, relativement à 90,249, pour les quatre mois correspondants de 1909. L'immigration venue des Etats-Unis, durant cette période, de 40,267 qu'elle était, s'est élevée à 54,699, tandis que l'immigration entrée au pays par les ports maritimes, de 49,982 s'est élevée à 100,850, soit une augmentation de 102 p. 100. Pour le mois de juillet seul, l'immigration globale au Canada a été de 26,218, comparative-ment à 16,113 pour juillet 1909, soit une augmentation de 57 p. 100. Voilà certes une statistique étonnante à nombre d'égards et il convient de féliciter le Gouvernement des résultats constatés au dernier exercice; mais ce n'est là, du reste, que la suite de ce brillant chapitre de l'histoire de notre prospérité nationale, écrit par une administration composée d'esprits avertis ayant le sens des affaires.

A un autre titre, le Gouvernement mérite aussi nos félicitations: c'est pour avoir fait preuve de haute prévoyance et d'un grand souci de l'avenir en prenant les meilleurs moyens de rendre cet avenir stable et prospère. Cette haute pensée de prévoyance nationale se manifeste et se trahit dans nombre de services administratifs de l'Etat; mais signalons ici la "Commission de conservation des ressources naturelles" créée en janvier dernier. Cette commission, qui a l'honneur d'avoir pour président l'ancien ministre de l'Intérieur, l'honorable M. C. Sifton, a pour objectif de se livrer à des études, à des recherches et à faire bénéficier l'Etat et le public de ses lumières sur les minéraux, les pêcheries, l'hygiène publique, les eaux de l'intérieur, les terres et les forêts domaniales, et cela afin de conserver, dans les plus chers intérêts du pays tout ce qui forme en ce moment et constituera à l'avenir les sources d'où découleront notre bonheur, notre prospérité et notre richesse nationale.

Je manquerais gravement à mon devoir, si je passais sous silence ici les intérêts de nos grandes populations agricoles et si je ne signalais brièvement l'œuvre réalisée par le ministère de l'Agriculture qui, depuis nombre d'années, reçoit une si sage et si heureuse impulsion. Le développement des immenses contrées de l'Ouest et le nombre toujours croissant de demandes de renseignements venant des classes agricoles ont mis à une rude épreuve les ressources du ministère.

Que les populations agricoles comprennent parfaitement les précieux avantages qu'on leur offre, voilà qui ressort du fait

que, tandis que durant les trois années terminées en 1890, le nombre de lettres en demande de renseignements reçues des cultivateurs aux différentes stations agronomiques était inférieur en moyenne à 10,000, le chiffre de ces lettres a atteint, l'an dernier, 102,651. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les efforts tentés par le ministère pour doter de stations agronomiques les provinces de récente création, pour l'amélioration des graines de semence et de la culture des fruits au pays, pour débarrasser le sol des insectes pernicieux et des mauvaises herbes si préjudiciables au progrès de l'agriculture, ainsi que pour convaincre les cultivateurs que, grâce à un bon système de rotation de culture, ils peuvent indéfiniment prolonger la fertilité du sol, base du succès et de la prospérité de l'industrie agricole.

J'aborde maintenant une question qui peut acquiescer la plus haute importance pour notre pays. Il s'agit de la question de la réciprocité avec les Etats-Unis. Nous sommes tous plus ou moins au courant de l'application et des résultats du traité Elgin-Marcy, qui est demeuré en vigueur de 1854 à 1866 et tous savent avec quel empressement, si je puis me servir de ce mot, le Canada, pendant plus de trente ans après l'abrogation de ce traité, a cherché à renouveler ce traité de réciprocité, et cela jusqu'aux négociations qui ont abouti à la haute commission internationale de 1897, 1898, 1899. On le sait, monsieur l'Orateur, par le passé, le Canada était prêt à aller à Washington; aujourd'hui, je ne crois pas me tromper en disant que les Etats-Unis sont venus à Ottawa.

Loin de moi la pensée que nous devons faire preuve d'arrogance ou de vantardise; au contraire, au milieu du développement général de nos relations avec nos voisins, par le commerce, les voyages, le mouvement de la population et de mille autres manières, nous sommes parvenus à nous mieux connaître, à comprendre que nous formons deux grandes nations sur ce continent nord-américain qui, après avoir vécu en paix pendant un siècle sont en mesure de démontrer au monde les bienfaits de cette entente amicale entre peuples voisins.

Monsieur l'Orateur, si je ne me trompe, l'attitude du Gouvernement à cet égard est celle-là même que tiendrait tout homme averti et ayant l'entente des affaires. Il fait un cordial accueil aux représentants des Etats-Unis et leur dit: "Nous sommes bien aises de pouvoir discuter avec vous la question des relations commerciales; si nous réussissons à conclure un accord donnant mutuellement satisfaction aux deux pays, tant mieux; si nos efforts échouent, il n'en saurait résulter d'inconvénient." A mon avis, l'attitude prise par certains journaux au Canada, est absolument illogique; puisqu'on ne saurait formuler d'arguments pour ou contre, tant que le Gouvernement n'aura